

SAINT-PAIR

Mag



SAINT PAIR MAG | 77 | ÉTÉ 2024

La revue de la ville de Saint-Pair-sur-Mer

sommaire

- 3 Édito
- 4 Environnement
- 9 Espace France Services
- 10 Social
- 12 Éducation
- 16 Culture
- 18 Numérique
- 20 Finances
- 21 Minorité
- 22 Commerces
- 24 Associations
- 26 Sport
- 28 Correspondants de quartiers
- 31 En bref



Bulletin municipal de la ville de Saint-Pair-sur-Mer
Directrice de la publication : Annaïg LE JOSSIC
Comité de rédaction : Laurence AUGUSTE,
Jean-Michel POUILHE, Isabelle LE SAINT, Alain CHARBONNEL,
Sylvie MARTIN-PERNELLE, Julie KESHVADI.
Crédits photo : Laurence AUGUSTE, Cédric BESNARD,
Christophe PINSON, Françoise PACEY-GASPARI,
Alain CHARBONNEL, Philippe MANCEL.

Conception : Office Culturel - Freepik - Imprimé à 3750 exemplaires
Dépôt légal à parution
Arc en Ciel imprimeurs - 02 33 49 02 53 - saintthilaire@arcenciel-imprimeurs.com



vosre bulletin municipal
est imprimé sur papier
couché recyclé

édito



Chères saint-pairaises et chers saint-pairais,

J'ai l'immense plaisir de vous annoncer que la justice a tranché en faveur de la municipalité dans le dossier d'acquisition du Carmel. Après avoir préempté ce bien en 2018, la commune avait fait face à un recours de l'acquéreur évincé devant le tribunal administratif, puis en cour d'appel et enfin au Conseil d'État.

Après six années de procédure, aujourd'hui, cette décision est définitive et la ville devient pleinement propriétaire de ce lieu et des terrains. Nous allons pouvoir reprendre le travail pour relancer le projet initialement prévu, dans le strict cadre de la préemption. Ainsi, la réalisation d'un complexe culturel résultera de la réhabilitation du bâtiment, à savoir de la chapelle et du cloître alors que les terrains à bâtir seront affectés à la création d'un nouveau quartier résidentiel qui sera constitué de logements d'habitations axés sur la mixité sociale.

Conformément à l'engagement de la municipalité actuelle dans ce domaine, ce projet fera l'objet de concertations avec la population et les acteurs locaux. En effet, nous tenons à ce que chaque étape soit réalisée en collaboration étroite avec nos concitoyens pour garantir que le développement réponde aux attentes et aux besoins socio-culturels de notre communauté.

Une première commission aura lieu à l'automne pour recommencer à travailler sur ce beau projet. Si vous n'avez pas encore découvert ou visité le Carmel, je vous invite à regarder le programme estival afin de bénéficier des ouvertures au public cet été ou cet automne.

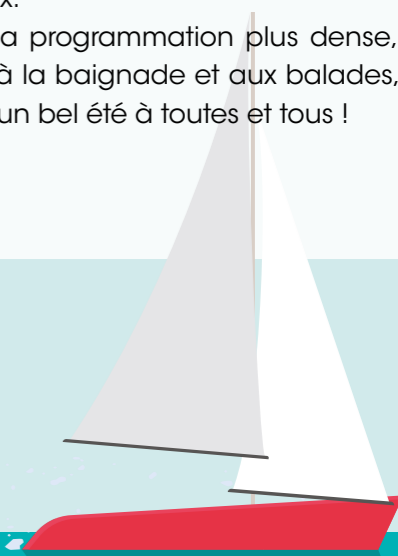
Depuis janvier, nous sommes de retour dans la mairie après des travaux pour accueillir les nouveaux services de la Poste et Espace France Service. Les agents bénéficient également de nouveaux bureaux plus fonctionnels, de matériels pour les présentations visio et salle de réunion.

Les travaux de la mairie ont coûté 765 000 €, plus de 30 % de ce budget a été financé par l'Etat, le Département et La Poste. Le reste a été financé en fonds propres, sans emprunt. La ville aura donc toute la capacité à entreprendre un projet ambitieux pour le Carmel.....

Je vous laisse découvrir les avancées des divers dossiers portés par vos élus, vous pourrez constater combien il fait bon vivre à Saint-Pair-sur-Mer, combien le lien social et le cadre de vie sont attractifs. Je tiens à les remercier ainsi que l'ensemble des services municipaux sans lesquels ces projets ne verraient pas le jour, ils ont toujours à cœur de vous servir au mieux.

Notre ville va reprendre le rythme de la saison estivale avec sa programmation plus dense, une fréquentation plus intense et nous l'espérons une météo propice à la baignade et aux balades, à la découverte de notre patrimoine végétal ou bâti. Je vous souhaite un bel été à toutes et tous !

Annaïg Le Jossic, Votre Maire.



La commune a été retenue Territoire Engagé pour la Nature par l'Office National de la Biodiversité car nous menons depuis 2020 des actions pour préserver et revitaliser notre territoire. Nos espaces naturels rendent la commune attrayante, et en font un lieu touristique apprécié. Nous avons mis en avant les milieux remarquables de notre littoral avec ses plages et ses espaces rocheux, dont le havre du Thar et la vallée de la Saigue classés zones Natura 2000 et ZNIEF, les zones humides et un bocage de prairies dont des arbres remarquables.

Transition écologique et BIO diversité

Résumé du plan d'actions

La commune de Saint-Pair-sur-Mer s'est engagée dans un programme d'actions sur plusieurs années, afin d'améliorer ses connaissances, sa gestion du territoire, sa biodiversité locale ainsi que l'éducation citoyenne de ses habitants.

Celui-ci se compose de 4 grandes actions :

- **La réalisation d'un atlas de la Biodiversité** pour mieux connaître, préserver et valoriser l'environnement naturel local. L'objectif pour la commune est de faire de cet atlas un outil de référence, d'aide à la décision afin de planifier l'aménagement du territoire en prenant en compte les enjeux de préservation de la biodiversité. La commune a également l'ambition de faire de cet atlas un outil de participation citoyenne, en sollicitant les habitants pour contribuer à la collecte de données.
- **L'aménagement d'une cour d'école végétalisée** pour créer un environnement plus propice à l'épanouissement et au bien-être des élèves tout en favorisant la biodiversité. Ce travail se fait avec les professeurs d'écoles, les élèves, parents d'élèves et services techniques de la ville.
- **La mise en place d'un budget participatif en faveur de la biodiversité** pour mettre en avant la démocratie et les propositions citoyennes axées sur la préservation et la mise en valeur de la biodiversité sur le territoire en lien avec l'Espace de Vie Sociale de la commune et les quartiers.
- **L'intégration dans les programmes scolaires de classes en extérieur** destinées à encourager l'apprentissage expérientiel, à améliorer la santé et le bien-être des enfants ainsi qu'à favoriser la créativité et l'imagination. Cette action permettra aux enfants de s'ouvrir à la découverte de la faune, de la flore et des milieux locaux directement sur le terrain.

« Toutes nos actions menées depuis 2020 ont permis cette reconnaissance dans la transition au quotidien »

Travaux mairie

Après 15 mois passés dans les locaux de la salle de la Faisanderie, les agents administratifs retrouvent la nouvelle mairie rénovée et agrandie le 18 mars 2024.

Ce chantier de grande ampleur, d'un montant de 765 000 € HT, a permis d'apporter une rénovation énergétique conséquente mais surtout de réorganiser les espaces avec de nouveaux bureaux.

L'architecte LYLIAN OLLIVIER LOA de Granville a bien su concilier les lieux avec les normes d'aujourd'hui. En s'appuyant sur des entreprises reconnues pour leur bon déroulement : Société SOCOTEC, SAS LB, Société LEROUX, Société E.D.B Enveloppe du Bâtiment, Société ANFRAY LEROUX, Société GOUELLE, Société RD PEINTURE, Société VIRIA, Société LAFOSSE ELECTRICITE.

Son aspect esthétique et sa modernité en extérieur comme à l'intérieur se coordonnent avec l'environnement ancien du bâtiment en pierre et celui du gymnase Scissy nouvellement créé.

Aujourd'hui nous retrouvons beaucoup plus de services au sein de la nouvelle mairie dont l'agence postale.



Perméabilisation et insertion de plantation de la place Marland...



...ainsi que Kairon-bourg

environnement

Notre service espaces verts a réalisé début 2024 une campagne de « plantation de haies bocagères » à différents emplacements sur la commune. Plus de 700 plants ont été ainsi repiqués avec un panaché d'une dizaine d'essences (chênes, merisiers, châtaigniers, charmes, noisetiers...) répartis sur 7 lieux.

Ces haies bocagères ont pour avantage de limiter les effets du ruissellement des eaux et de maintenir l'image bocagère du territoire. Ces plantations ont été réalisées dans le cadre de la campagne organisée tous les ans par la Communauté de Communes Granville Terre et Mer, l'Association de Boisement Pays de la Baie et la Chambre d'Agriculture de la Manche afin d'inciter les plantations bocagères nécessaires à la rénovation et à l'entretien durable du maillage bocager.

Nos agents des services techniques ont beaucoup d'imagination en terme de créativité. L'an passé les aménagements paysagers ont permis de découvrir un violoncelle en lien avec les rendez-vous aux jardins 2023. Pour cette année, en harmonie avec les JO une grande fresque paysagère a pu être découverte sur la place Houffalize. Tous ces projets sont créés et produits dans nos ateliers et le matériel de récupération est la base de ces créations comme pour les plantations. Elles sont bouturées dans les serres des ateliers.

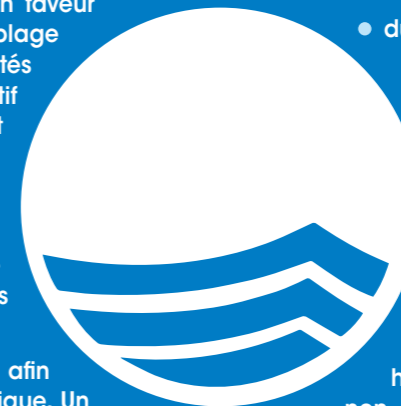


Pavillon Bleu

La municipalité de Saint-Pair-sur-Mer est fière d'obtenir une nouvelle fois le label pavillon bleu 2024 pour la plage de Kairon. Elle fait partie des 186 communes engagées en France dans une démarche de tourisme durable. Porté en France par l'association Teragir, le label Pavillon Bleu France récompense nos engagements en faveur du développement durable tels que la plage sans tabac, sans plastique, les activités d'éducation à l'environnement, le dispositif de baignade PMR, la mise à disposition et le bon entretien des équipements.

Nos actions cette année ont débuté :

- le 1^{er} juin avec une balade découverte « d'un jardin à l'autre » dans le cadre des rendez-vous aux jardins ;
- l'adhésion au réseau « Gourde Friendly » afin de limiter l'usage des bouteilles en plastique. Un point d'eau pour le remplissage des gourdes est disponible gratuitement à la mairie et à la médiathèque. Ces projets sont à l'initiative de l'OTI et du SMPGA, signalés par des pastilles sur les vitrines, et nous y adhérons.



La qualité des eaux de baignade résulte d'un travail de suivi avec le SMAAG et un contrôle de l'ARS pour les prélèvements ;

- le 23 juillet, le 6 août et le 20 septembre programmation d'une balade commentée pour découvrir la pêche à pied ;
- Le tri sélectif ;

- du jeudi 18 juillet au jeudi 1^{er} août 2024, exposition gratuite sur les mouvements littoraux, la pêche à pied, la laisse de mer, le tri, le cycle et la durée de dégradation des déchets.

Nous nous engageons aussi à prélever et analyser l'eau très régulièrement pendant la saison à partir de mi-juin.

Cet engagement de la qualité des eaux de baignade est mené d'une part avec le SMAAG pour un travail de fond au niveau des habitations pour déceler des branchements non conformes, d'autre part avec le service déchets environnement de la Communauté de Communes sur les points d'apport volontaire avec son tri sur la commune et le porte à porte le mercredi matin pour les ordures ménagères.

La commune a été retenue Territoire Engagé pour la Nature par l'Office National de la Biodiversité car nous menons depuis 2020 des actions pour préserver et revitaliser notre territoire. Nos espaces naturels rendent la commune attrayante, et en font un lieu touristique apprécié. Nous avons mis en avant les milieux remarquables de notre littoral avec ses plages et ses espaces rocheux, dont le havre du Thar et la vallée de la Saigue classés zones Natura 2000 et ZNIEF, les zones humides et un bocage de prairies dont des arbres remarquables.

Transition écologique et BIO diversité

Résumé du plan d'actions

La commune de Saint-Pair-sur-Mer s'est engagée dans un programme d'actions sur plusieurs années, afin d'améliorer ses connaissances, sa gestion du territoire, sa biodiversité locale ainsi que l'éducation citoyenne de ses habitants.

Celui-ci se compose de 4 grandes actions :

- **La réalisation d'un atlas de la Biodiversité** pour mieux connaître, préserver et valoriser l'environnement naturel local. L'objectif pour la commune est de faire de cet atlas un outil de référence, d'aide à la décision afin de planifier l'aménagement du territoire en prenant en compte les enjeux de préservation de la biodiversité. La commune a également l'ambition de faire de cet atlas un outil de participation citoyenne, en sollicitant les habitants pour contribuer à la collecte de données.
- **L'aménagement d'une cour d'école végétalisée** pour créer un environnement plus propice à l'épanouissement et au bien-être des élèves tout en favorisant la biodiversité. Ce travail se fait avec les professeurs d'écoles, les élèves, parents d'élèves et services techniques de la ville.
- **La mise en place d'un budget participatif en faveur de la biodiversité** pour mettre en avant la démocratie et les propositions citoyennes axées sur la préservation et la mise en valeur de la biodiversité sur le territoire en lien avec l'Espace de Vie Sociale de la commune et les quartiers.
- **L'intégration dans les programmes scolaires de classes en extérieur** destinées à encourager l'apprentissage expérientiel, à améliorer la santé et le bien-être des enfants ainsi qu'à favoriser la créativité et l'imagination. Cette action permettra aux enfants de s'ouvrir à la découverte de la faune, de la flore et des milieux locaux directement sur le terrain.

« Toutes nos actions menées depuis 2020 ont permis cette reconnaissance dans la transition au quotidien »

Travaux mairie

Après 15 mois passés dans les locaux de la salle de la Faisanderie, les agents administratifs retrouvent la nouvelle mairie rénovée et agrandie le 18 mars 2024.

Ce chantier de grande ampleur, d'un montant de 765 000 € HT, a permis d'apporter une rénovation énergétique conséquente mais surtout de réorganiser les espaces avec de nouveaux bureaux.

L'architecte LYLIAN OLLIVIER LOA de Granville a bien su concilier les lieux avec les normes d'aujourd'hui. En s'appuyant sur des entreprises reconnues pour leur bon déroulement : Société SOCOTEC, SAS LB, Société LEROUX, Société E.D.B Enveloppe du Bâtiment, Société ANFRAY LEROUX, Société GOUELLE, Société RD PEINTURE, Société VIRIA, Société LAFOSSE ELECTRICITE.

Son aspect esthétique et sa modernité en extérieur comme à l'intérieur se coordonnent avec l'environnement ancien du bâtiment en pierre et celui du gymnase Scissy nouvellement créé.

Aujourd'hui nous retrouvons beaucoup plus de services au sein de la nouvelle mairie dont l'agence postale.



Perméabilisation et insertion de plantation de la place Marland...



...ainsi que Kairon-bourg

environnement

Notre service espaces verts a réalisé début 2024 une campagne de « plantation de haies bocagères » à différents emplacements sur la commune. Plus de 700 plants ont été ainsi repiqués avec un panaché d'une dizaine d'essences (chênes, merisiers, châtaigniers, charmes, noisetiers...) répartis sur 7 lieux.

Ces haies bocagères ont pour avantage de limiter les effets du ruissellement des eaux et de maintenir l'image bocagère du territoire. Ces plantations ont été réalisées dans le cadre de la campagne organisée tous les ans par la Communauté de Communes Granville Terre et Mer, l'Association de Boisement Pays de la Baie et la Chambre d'Agriculture de la Manche afin d'inciter les plantations bocagères nécessaires à la rénovation et à l'entretien durable du maillage bocager.

Nos agents des services techniques ont beaucoup d'imagination en terme de créativité. L'an passé les aménagements paysagers ont permis de découvrir un violoncelle en lien avec les rendez-vous aux jardins 2023. Pour cette année, en harmonie avec les JO une grande fresque paysagère a pu être découverte sur la place Houffalize. Tous ces projets sont créés et produits dans nos ateliers et le matériel de récupération est la base de ces créations comme pour les plantations. Elles sont bouturées dans les serres des ateliers.



Pavillon Bleu

La municipalité de Saint-Pair-sur-Mer est fière d'obtenir une nouvelle fois le label pavillon bleu 2024 pour la plage de Kairon. Elle fait partie des 186 communes engagées en France dans une démarche de tourisme durable. Porté en France par l'association Teragir, le label Pavillon Bleu France récompense nos engagements en faveur du développement durable tels que la plage sans tabac, sans plastique, les activités d'éducation à l'environnement, le dispositif de baignade PMR, la mise à disposition et le bon entretien des équipements.

Nos actions cette année ont débuté :

- le 1^{er} juin avec une balade découverte « d'un jardin à l'autre » dans le cadre des rendez-vous aux jardins ;
- l'adhésion au réseau « Gourde Friendly » afin de limiter l'usage des bouteilles en plastique. Un point d'eau pour le remplissage des gourdes est disponible gratuitement à la mairie et à la médiathèque. Ces projets sont à l'initiative de l'OTI et du SMPGA, signalés par des pastilles sur les vitrines, et nous y adhérons.



La qualité des eaux de baignade résulte d'un travail de suivi avec le SMAAG et un contrôle de l'ARS pour les prélèvements ;

- le 23 juillet, le 6 août et le 20 septembre programmation d'une balade commentée pour découvrir la pêche à pied ;
 - Le tri sélectif ;
 - du jeudi 18 juillet au jeudi 1^{er} août 2024, exposition gratuite sur les mouvements littoraux, la pêche à pied, la laisse de mer, le tri, le cycle et la durée de dégradation des déchets.

Nous nous engageons aussi à prélever et analyser l'eau très régulièrement pendant la saison à partir de mi-juin.

Cet engagement de la qualité des eaux de baignade est mené d'une part avec le SMAAG pour un travail de fond au niveau des habitations pour déceler des branchements non conformes, d'autre part avec le service déchets environnement de la Communauté de Communes sur les points d'apport volontaire avec son tri sur la commune et le porte à porte le mercredi matin pour les ordures ménagères.

Reconnaissacne plages **SANS** plastique



A cause de nos modes de consommation actuels, aujourd'hui c'est à peu près 80% des déchets plastiques qui se retrouvent en mer. Nous avons signé une charte « Plages sans déchet plastique » en nous engageant pour la préservation de nos plages, à travers 15 gestes concrets, le déchet plastique étant celui que l'on retrouve le plus sur nos littoraux.

La collectivité veut montrer son engagement en lien avec le « pavillon bleu », autour de 3 domaines d'actions :

- **Prévention** (utilisation d'Ecocup, plage sans tabac, adhésion au réseau gourde Friendly, etc.) ;
- **Sensibilisation** (infos tri déchets, bacs à marée, bacs à jouets etc) ;
- **Ramassage, nettoyage, collecte et tri (tous les mercredis matins collecte des ordures ménagères en porte à porte sur toute la commune, ...)**

Quinze gestes montrent notre engagement autour de ces trois grandes thématiques que nous avons choisies. Cela permet de fixer nos objectifs et d'évaluer nos actions en ciblant le palier 2 (c'est à dire 10 actions).



Les aménagements provisoires de la route départementale venant de Jullouville à Saint-Pair-sur-Mer ont été pérennisés par le Département sur le secteur au niveau de l'embouchure du Thar.

Sur la suite du parcours, un tracé a été conduit, travaillé, avec les élus, techniciens, GTM en charge de la mobilité et le Département, puis proposé lors de la réunion publique pour élaborer avec vous un nouvel aménagement test, tout en appliquant les choix réglementaires préconisés par la CEREMA.

Nous avons pu tester ce circuit lors des manifestations « Mai à vélo » le 5 juin pour mieux nous rendre compte de l'opportunité de mettre en place cette voie vélo en se déplaçant vers le bourg de Kairon, aménagé récemment, avec une pause-café, suivie d'un pique-nique sur la place Marland. Ces aménagements tests seront mis en fonction dès cet été.

Pérennisation et aménagement test de la RD 911 route Départementale de Kairon plage



Isabelle LE SAINT
1^{re} Adjointe
Transition écologique
et énergétique

LES DECHETS, ON EN PARLE

Le service déchets de la Communauté de communes Granville Terre et Mer assure la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables sur la commune de Saint-Pair-sur-mer tout au long de l'année. Les fluctuations de population, les problèmes techniques, la gestion des déchets constituent un défi quotidien pour assurer un service optimal. Pour en savoir plus, partons à la découverte du service déchets !

COMMENT S'ORGANISENT LES COLLECTES ?

Les ordures ménagères (les déchets non recyclables) La collecte en porte-à-porte des ordures ménagères a lieu tous les mercredis matin entre 5 h et 12 h. Les ordures ménagères doivent être présentées obligatoirement dans des sacs transparents afin que les agents de collecte puissent vérifier que les sacs ne contiennent pas de déchets recyclables.

En outre, la commune de Saint-Pair-sur-Mer est dotée de colonnes enterrées pour les ordures ménagères, accessibles en apport volontaire. Ce dispositif permet aux résidents de déposer leurs déchets à tout moment, ce qui est particulièrement utile pour les habitants de résidences secondaires ou de logements touristiques qui quittent la commune en dehors du jour de collecte. La collecte de ces colonnes enterrées est effectuée en fonction de leur taux de remplissage, qui varie considérablement entre la basse et la haute saison.

Les déchets recyclables

La collecte des emballages recyclables et du verre se fait en apport volontaire dans des colonnes aériennes ou enterrées. Les usagers doivent faire le tri des déchets chez eux et les déposer dans les différents sites de tri.

Comment trier ses déchets ?

Voici les consignes de tri que vous devez appliquer chez vous, en location de tourisme ou tout simplement en balade dans la rue :

Collecte des déchets

Pour le verre, c'est facile ! tous les bocaux, pots et bouteilles se recyclent. Seule la vaisselle cassée part aux ordures ménagères. Pourquoi ? car elle n'est pas composée du même verre, la vaisselle ne se recycle pas.

OÙ SE SITUENT LES POINTS DE TRI ?

Les points de collecte en apport volontaire sont disponibles sur l'application « Trizzy Granville Terre et Mer » (disponible sur les plateformes de téléchargement mobile). Il vous suffit de taper votre commune dans le module de recherche pour connaître la localisation des points de tri.

FORTE AFFLUENCE, DES MESURES SONT PRISES

Notre territoire est très attractif et la population augmente de façon importante lors des vacances, des fêtes de fin d'année ou de tout autre événement saisonnier. Les points d'apport volontaire qui permettent aux habitants de déposer leurs déchets sont alors particulièrement sollicités.

Le service déchets met tout en place pour prévenir l'accumulation de déchets autour des conteneurs et maintenir la propreté des points d'apport volontaire en période de forte fréquentation. Pour cela, il augmente les fréquences de collecte pour répondre à l'augmentation du volume de déchets. Les passages des camions de collecte sont multipliés afin de prévenir toute saturation des conteneurs. De plus, des colonnes de tri supplémentaires sont installées ponctuellement pendant la saison estivale afin d'absorber l'afflux de déchets.

Ces mesures visent à améliorer l'efficacité des services de collecte et à garantir un cadre de vie agréable tant pour les vacanciers que pour les riverains. Le service déchets met tout en oeuvre au quotidien pour assurer une gestion de qualité et faciliter le geste de tri.



Le service est prêt pour l'arrivée des vacanciers et compte sur la coopération de tous, pour adopter des comportements éco-citoyens, respectueux de chacun et de notre cadre de vie !

L'équipe du service déchets de GTM





RAPPELS UTILES

POLICE municipale



POLICE MUNICIPALE
274 rue de la Mairie
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER
02 33 50 09 60

Règles à respecter sur les digues et sur les plages de Saint-Pair-sur-Mer

(Arrêté n°2022/8793 du 24 juin 2022)

Le camping, la musique intempestive, la consommation d'alcool, les feux de camps et les dépôts d'ordures sont strictement interdits sur toutes les plages en toute période de l'année.



Les cycles (vélos, VTT, VTC, vélos électriques, trottinettes etc...) ne sont pas autorisés à rouler sur la digue basse du casino pendant la période du 15 juin au 31 août. Les piétons sont prioritaires toute l'année sur les digues.

Les chiens, à l'exception des chiens nécessaires à l'assistance des personnes en situation de handicap, sont interdits sur la plage et les digues basses du 15 juin au 15 septembre. Ils sont autorisés sur les digues hautes du casino et de Kairon plage sous réserve qu'ils soient tenus en laisse et que leurs déjections soient ramassées par leurs propriétaires ou gardiens.



Les chevaux sont interdits sur les plages du 15 juin au 15 septembre de 8 h à 20 h.

Le bruit

Les travaux de jardinage et de bricolage pour les particuliers sont autorisés (arrêté préfectoral N°97-159-DM/CL du 27 mars 1997)

En semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Tapage diurne

Les bruits de comportement effectués entre 7 h et 22 h peuvent représenter un tapage diurne dès qu'ils durent longtemps, qu'ils sont récurrents, ou qu'ils sont très intenses.

Tapage nocturne

Un tapage nocturne c'est lorsque le bruit est persistant et qu'il perturbe significativement votre tranquillité pendant les heures de nuit, généralement définies comme étant entre 22 h et 7 h.

Exemple de bruit :

- Aboiements de chien

- Cri, musique, télévision, électroménager

La police municipale se tient à votre disposition, pour tout renseignement complémentaire

Sébastien DOLO
Adjoint aux Travaux, Environnement, Transition énergétique, Sécurité



ESPACE FRANCE SERVICES SAINT-PAIR-SUR-MER



Espace France Services

Le panel des démarches administratives proposées au sein de votre Espace France Services est élargi, avec la mise en place des permanences suivantes :

- Permanence du Point Conseil Budget.
Besoin de conseils ou d'un accompagnement pour retrouver un équilibre budgétaire ? L'association Passerelle vers l'emploi propose des permanences du Point Conseil Budget dans les locaux de l'Espace France services de Saint-Pair sur-Mer, sur rendez-vous.

Renseignements et inscription au 02.33.58.10.10 ou par mail : pcb.passerelles@gmail.com

- Retraite : permanences AGIRC ARRCO
La complémentaire AGIRC ARRCO est présente pour des permanences le 2^e mardi de chaque mois dans les locaux de l'Espace France Services de Saint-Pair-sur-Mer. Vous avez ainsi la possibilité de bénéficier d'un rendez-vous personnalisé et gratuit pour vous informer, vous conseiller et aussi vous accompagner dans vos démarches retraite AGIRC ARRCO. La prise de rendez vous se fait par téléphone au 0970 660 660.

- Permanence d'un conseiller numérique du Département.

Vous pouvez nous joindre au 02.33.50.93.32, ou par mail : stpair50@france-services.gouv.fr

Accueil de la Mairie

Lundi, mardi et mercredi	9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi ouverture en continu	9 h 00 - 16 h 00
Vendredi	9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Attention changement d'horaires

Nous continuons également à vous accompagner pour toute démarche relative à nos partenaires :



Nouvelle référente au CCAS



Guislaine Pugi

Mme Guislaine PUGI a quitté le CCAS de Saint-Pair-sur-Mer après 22 années de bons et loyaux services rendus à la collectivité, pour de nouveaux horizons personnels et professionnels. Nous la remercions pour sa rigueur, sa disponibilité, et son professionnalisme qui ont grandement contribué au bon fonctionnement du service.



Philippe Mancel
Marlène Lebasle et
Virginie Mareschal

Mme Virginie Mareschal a rejoint l'équipe du Pôle Social de la Mairie de Saint-Pair-sur-Mer le 17 Avril 2024.

Elle prend le relai de Mme Guislaine Pugi dans ses fonctions d'appui et de soutien à Mme Marlène Lebasle-Adam adjointe aux affaires sociales et à la solidarité et à M. Philippe Mancel, responsable de pôle et de l'Espace de Vie Sociale.

Elle est en charge parmi ses nombreuses missions de l'organisation et du suivi du conseil d'administration du CCAS, de l'accueil du public pour l'instruction des dossiers d'aide légale et facultative.

Le public est accueilli du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour des demandes spécifiques les mardis, jeudis et vendredis après-midi. Tél 02 33 50 06 50.

Plan canicule

Le plan « canicule » est destiné à renforcer le dispositif d'urgence sociale durant la période estivale, du 1er juin au 31 août de chaque année.

À cet effet, un registre est ouvert au CCAS. Les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou handicapées (sans limite d'âge) et/ou isolées qui le désirent peuvent se faire inscrire sur ce registre. Elles seront ensuite contactées par le CCAS en cas de déclenchement du plan par M. le Préfet.

Repas des Aînés

Le repas des aînés 2024 aura lieu le 20 septembre. L'inscription gratuite, sera ouverte aux personnes nées avant le 1er janvier 1950, à partir du mois d'août. Un courrier sera adressé aux St-Pairais concernés au cours de l'été.



Marlène Lebasle
Adjointe aux
affaires sociales et
à la solidarité

social



C'est en novembre 2023 que Béatrice Terry, directrice de l'EHPAD a croisé le chemin de Caroline Gloton, animatrice nature et constructrice de projets pionniers partout en France, lors d'un séminaire consacré à la construction du monde de demain.

Elles échangent sur l'accompagnement des personnes âgées, les Ehpads, et réfléchissent ensemble à des nouvelles perspectives pour, selon leurs mots, "Réenchanter la vieillesse et lui donner une nouvelle jeunesse". Jean-Pierre Legoff, animateur de l'EHPAD Le Vallon adhère totalement au projet. Il est convaincu, de par ses expériences passées, des nombreux bienfaits de la nature sur le bien-être des personnes.

En Avril, ce sont donc une quinzaine de personnes, résidents, soignants qui participent à "cet essai", ce projet innovant, pendant deux journées. Toutes les animations se passent au sein du magnifique jardin du Carmel, grâce au soutien de la municipalité et des services de Saint-Pair-sur-Mer. Chaque personne, mobile ou avec un déambulateur, savoure la beauté des tilleuls, des cerisiers du japon, des lilas et prend le temps de respirer, regarder, écouter. Pour certains, originaires de Saint-Pair-sur-Mer, le Carmel est un lieu hautement symbolique. Ils racontent leurs souvenirs. A leur retour dans l'EHPAD, les résidents comme les soignants se sentent sereins, joyeux. Ils imaginent des projets ensemble, se sentent appartenir à un même endroit. On croirait presque que l'émerveillement a éloigné tous les problèmes et créé le socle pour une meilleure communication.

Le succès de cette première étape encourage l'EHPAD et la mairie de St Pair sur Mer à déployer ce projet à plus grande échelle. D'autres propositions de projets co-constructifs entre résidents, familles, habitants, professionnels des différents services et élus sont en cours d'élaboration pour la rentrée prochaine. En juillet, des nouvelles sorties seront prévues. En espérant que leur réussite plantera des graines dans d'autres jardins, partout en France, dans d'autres EHPAD et structures d'accueil spécialisées.

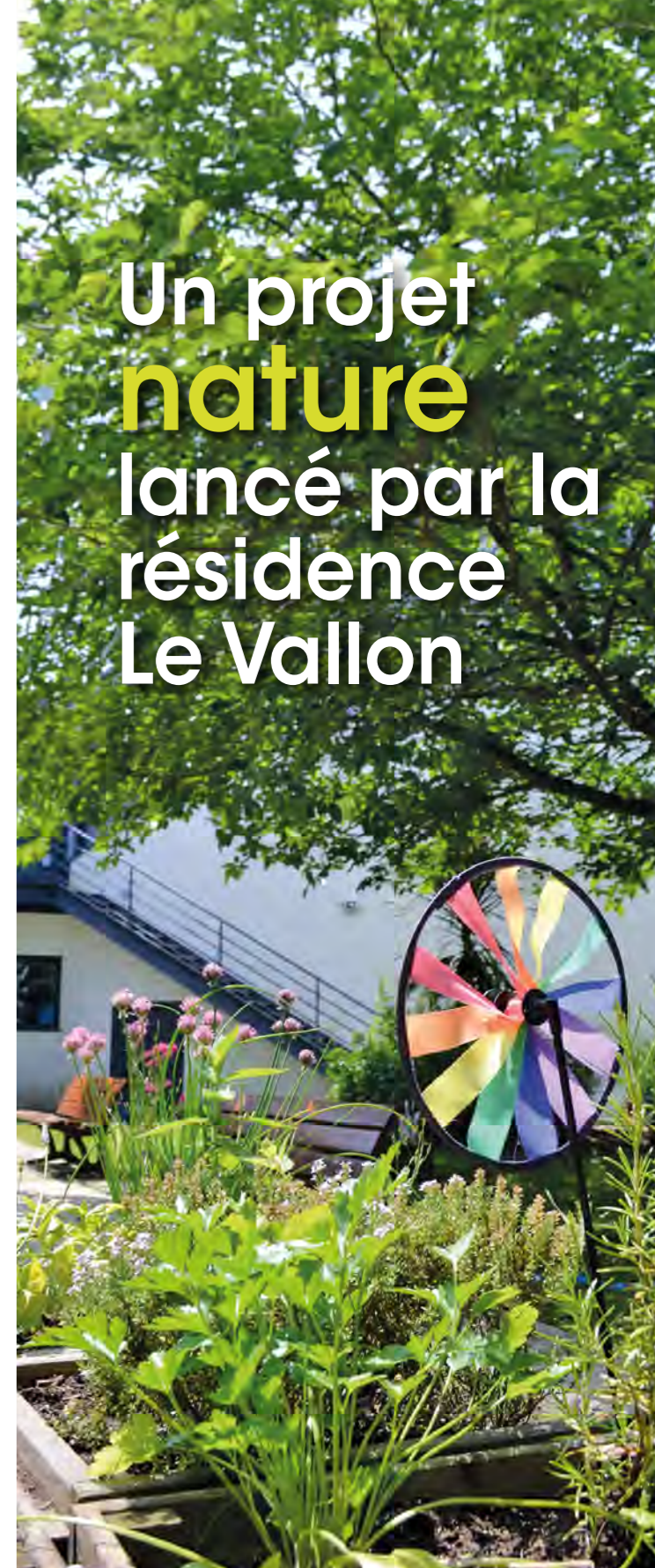
“ Parce que refaire circuler la vie entre les humains de tous âges, prendre soin de chacun, préserver des lieux naturels anciens, est véritablement une mission pleine de sens, de citoyenneté et de cohérence ! ”

Béatrice Terry
Directrice de l'Ehpads du Vallon

Le recours à un service civique est dans les tuyaux !!!



En quelques mots : Sa mission au sein du pôle social sera de nous appuyer dans notre mission de rompre l'isolement des personnes âgées, aide aux aidants, maintien du lien social et intergénérationnel. Ses actions sont à définir et nous reviendrons vers les Saint-Pairais pour donner plus de détails quand le(a) volontaire sera arrivé(e) dans l'équipe.



Un projet nature lancé par la résidence Le Vallon

Programme Estival

SALLE SAINT-MICHEL À KAIRON

Lundi 1^{er} juillet et lundi 5 août
de 9 h 30 à 11 h 30

CAFÉ DES
HABITANTS

venez, partagez,
discutez !



Mardi 9 juillet et
vendredi 2 août
à partir de 14 h 30

APRÈS-MIDI JEUX EN FAMILLE
JEUX DE SOCIÉTÉ

Jeudi 18 juillet
ATELIER D'ÉCRITURE
« ÉCRIRE ET DIRE »

Contact : 06 33 74 53 19

éducation

scolaire et péri-scolaire

Les enfants et les adolescents, depuis le début de cette année 2024, se sont vus proposer des activités diverses et variées par leurs enseignants et les animateurs du centre de loisirs « Les p'tits débrouillards » et l'espace Horizon Jeune, du service technique... mais pas seulement, les membres de l'Office Culturel, de la médiathèque, de la police municipale et de la restauration scolaire, l'EVS (Espace de Vie Sociale), les ATSEM, le service propreté, les agents du service technique et des espaces verts, apportent leur contribution dynamique et investie pour améliorer le quotidien des enfants et des adolescents à Saint-Pair-sur-Mer.

Travail avec Sandrine, de Caf'Art'Naüm professeur d'arts plastiques

Sandrine a accompagné les enfants dans des productions artistiques sur le thème de la mer dans l'enceinte de l'école. Les petits artistes ont peint, collé, dessiné la mer et les poissons en donnant libre cours à leur créativité.



La mairie et l'Office Culturel de la ville de Saint-Pair-sur-Mer facilitent l'ouverture du jardin du Carmel pour les enfants du groupe scolaire, afin qu'ils puissent profiter de cet espace public pour réaliser des activités pédagogiques avec leurs enseignants. Des toilettes sèches ont été fabriquées dans l'ancienne étable pour faciliter la fréquentation de ce lieu.



Les plus jeunes élèves de l'école élémentaire ont pratiqué des activités sportives à la cité des sports. Le vendredi 31 mai, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à une chorégraphie commune avec les élèves des autres écoles de GTM. Ils ont pu, à la suite, acclamer et applaudir le porteur de la flamme olympique et assister aux festivités organisées lors de ce passage.

Passage de la Flamme Olympique

Groupe scolaire Anne Frank



École maternelle

Les élèves des 2 classes de moyenne section et grande section ont participé depuis le début de l'année scolaire au prix « des Incorruptibles ».

Ce prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs fête cette année sa 35^e édition. Les enfants ont découvert 6 livres qui leur ont permis, de manière ludique, de se plonger dans des histoires fantastiques totalement différentes. A l'issue de cette aventure littéraire, ils devaient choisir leur livre préféré sous forme de vote. Ce dernier a été organisé au sein de la mairie de Saint-Pair-sur-Mer dans la salle du conseil. A cette occasion et dans une démarche citoyenne, ils se sont mis en situation d'un vote toutes proportions gardées comme dans un scrutin officiel. Ils ont pu passer dans l'isoloir, glisser leur bulletin de vote dans l'urne, procéder à l'émargement avec leur carte d'électeur spécifique pour ce choix. Ils ont assisté au dépouillement. Les petits électeurs en herbe ont été très attentifs sans une certaine émotion au résultat de ce scrutin. Ils ont réalisé à cette occasion que le vote de chacun d'entre eux était important, les résultats étant très serrés.

Bravo à tous les électeurs !



École élémentaire

Lien intergénérationnel : le chant est à l'honneur pour les classes de CE1 et CE2 avec un après-midi organisé à l'EPAHD du Vallon. Le vendredi 17 mai, les enfants accompagnés de chanteurs saint-pairais (participant aux activités de l'EVS) ont chanté sur un répertoire partagé devant les résidents. Thierry Sebban les a accompagnés à la guitare. Les résidents ont participé avec beaucoup d'émotions à cette animation musicale.

Séjour à La Mazure

Les enfants des classes de CP, CE1, CE2 ont bénéficié d'un séjour à la Mazure avec nuitée au cours du mois de juin accompagnés de leurs enseignantes ; Les élèves ont approfondi des notions concernant la chaîne alimentaire, la découverte de différents paysages, et la réalisation d'une course d'orientation avec la lecture de plan.

Le projet pédagogique est orienté vers l'école hors les murs. Son objectif est de permettre aux enfants de mieux connaître leur environnement afin de mieux le respecter.

Sécurité Routière



Sécurité routière

Depuis quelques années, Laurence Le Gendre, agent à la police municipale et monitrice de prévention routière sensibilise les élèves à la sécurité routière. Depuis le mois de février jusqu'en juin, tous les enfants de l'école élémentaire ont eu des interventions avec Laurence. Les enfants de CP ont été sensibilisés aux bonnes pratiques en tant que piéton. Les autres élèves ont été accompagnés sur des notions de sécurité sur la pratique du vélo (code du vélo, avec l'utilisation de plateaux dans les cours de récréation, accompagnement sur la maniabilité sur le vélo en s'adaptant aux compétences de chacun).

La Porte des Îles

Grâce au partenariat avec « La Porte des Îles », les enfants ont pu découvrir l'environnement marin avec du land art et de nombreuses autres activités orchestrées par les animateurs de la structure.

Exposition

Une exposition des productions artistiques des enfants a eu lieu le 14 juin à l'école maternelle Anne Frank.



Restauration SCOLAIRE

Challenge anti-gaspi

Le challenge anti gaspi s'est déroulé pendant 15 jours avec 3 groupes distincts pendant le temps de la pause méridienne. Les enfants ont été sensibilisés de manière ludique pour obtenir le moins de déchets à l'issue de leur repas. Les enfants qui ont remporté ce challenge se sont vus remettre une petite surprise le vendredi 28 juin.

Rendez-vous aux jardins

Dans le cadre des RDV aux jardins, les enfants ont dégusté un bouquetier agrémenté des fleurs comestibles (pensées, capucines, bourrache...) lors d'un repas servi à la restauration scolaire.

Challenge ANTI-GASPI



L'équipe de restauration

Françoise PACEY-GASPARI
Adjointe à l'enfance et à la jeunesse

2024

PAROLE & PARENT'AISE CONSENTEMENT



NON, C'EST PAS PEUT-ÊTRE !
SAINT-PAIR-SUR-MER

Pendant le mois de mai, différents services de la ville ont proposé des animations autour du thème « Le Consentement » .

- une exposition réalisée à la médiathèque ;
- des informations de sensibilisation avec Laurence Le Gendre, de la police municipale auprès des enfants du centre de loisirs ;
- la création d'une petite vidéo dont les comédiens étaient des adolescentes de l'espace Horizon jeunes et des enfants du centre de loisirs accompagnés par Tristan, spécialiste « harcèlement » et coach professionnel d'adolescents ;
- un café parents organisé par Philippe Mancel de l'EVS (Espace de Vie Sociale) avec la présence de Véronique Frémond (EPE) ;
- un débat participatif avec la restitution de la vidéo.

Ce premier événement « Parole & parent'aise » s'inscrit dans une dynamique de soutien à la parentalité et de sensibilisation des enfants et des adolescents au respect de la parole de l'autre, afin d'améliorer le « mieux vivre ensemble ».



Quand vient l'été

La vie culturelle de la commune bat déjà son plein, avec en continu les expositions à la Chapelle Sainte-Anne, les Rendez-vous aux jardins, la fête de la musique, la journée du patrimoine et des Moulins, et ce avant les grands rendez-vous des mois de juillet et août. Vous connaissez ces moments privilégiés d'échanges et de partage.

Des innovations cet été avec l'aide des artistes plasticiens de Saint-Pair-sur-Mer, une journée rencontre sur la digue sous forme d'exposition et démonstrations, le dimanche 21 juillet. Il faudra venir nombreux afin de les encourager et de découvrir la richesse artistique de notre commune, trop méconnue. Vous pourrez y découvrir de nombreuses disciplines : écriture, peinture, sculpture, photographie, menuiserie, faïence, textile etc. Puis, quelques jours plus tard, la Guinguette « La cousinerie » vous proposera diverses activités entre expositions d'artisanats d'art, concerts, danse et autres ateliers. Le 4 août, le premier salon du livre des auteurs et éditeurs normands et de la photo va se tenir à Saint-Pair-sur-Mer Il va permettre au monde des mots de se mélanger à celui des photos et chacun pourra nourrir son imaginaire. Différent dans l'esprit des manifestations similaires organisées par les communes voisines, son but est de mettre en avant des auteurs et éditeurs locaux.

Les journées du patrimoine des 21 et 22 septembre vont, elles aussi, connaître une forme de jeunesse et il sera fait appel à votre mémoire et à votre approche du patrimoine avec la « Compagnie OH ! » pour un « Portrait » de Saint-Pair-sur-Mer et de ses habitants.

Nous souhaitons que ces actions culturelles nouvelles trouvent un écho favorable et encourageant. Nous pourrions ainsi les encrener de façon pérenne dans notre politique culturelle. Elles préfigurent aussi ce que nous pourrions mettre en place et développer dans le cadre du futur projet du Carmel.

Bel été à vous tous et que le soleil soit un allié précieux.



Entretien notre patrimoine !

Des habitants du bourg se mobilisent pour le mobilier de l'église Saint-Laurent de Kairon.



Expo

Jeux de plage

d'hier et d'aujourd'hui



culture

Jean-Michel POUILHE
Adjoint à la culture et au patrimoine

Retrouvez nous lors des après-midi jeux de société de la Médiathèque au cours de l'été...



MÉDIATHÈQUE

Le bel été des mots

L'été approche et la médiathèque se prépare comme chaque année à recevoir son public estival en lui concoctant un programme aux nombreuses activités diversifiées, notamment autour des jeux de plage d'hier et d'aujourd'hui. Retenons parmi elles, un nouvel aménagement de la terrasse fermée qui jouxte la médiathèque, afin de permettre aux visiteurs de profiter au mieux de cette ambiance propice à la lecture, aux jeux et aux échanges.

En lien avec cette thématique, une journée spécifique autour du cerf-volant sur la plage du Casino vous sera proposée. Cette activité qui alliera à la fois découverte et initiation d'un pilotage d'un cerf-volant est une première dans le sud Manche.

L'arrivée de l'été boucle un premier semestre qui a vu la fréquentation s'accroître de façon sensible. En effet, nous nous félicitons de voir entre 1200 et 1300 personnes par mois pousser les portes de la médiathèque et emprunter de plus en plus de documents.

Les animations proposées, après-midi et soirées jeux, les différentes lectures, les expositions connaissent un succès vif et appréciable. Cette partie animation mensuelle, ou presque, sera encore renforcée quand la médiathèque aura réceptionné son nouveau mobilier. Les futures étagères mobiles permettront de tirer le meilleur parti possible de l'espace, de pouvoir accueillir plus de public et des animations plus conséquentes.

Nous plaçons aussi beaucoup d'espoir dans le cadre du futur projet de réhabilitation du Carmel.

Les projets à venir sont nombreux, solidement élaborés et ils contribuent à notre rayonnement au travers de l'ensemble de la Communauté de Communes.

Un bel été à vous tous lecteurs et non lecteurs, du plus petit au plus grand.

La Fibre optique dans la Manche.

On vous explique tout !

Un déploiement progressif dans la Manche.

Le réseau fibre optique FttH de la Manche poursuit son déploiement : à la fin du premier trimestre 2024, déjà 70% des logements, entreprises et sites publics du département y ont accès. Grâce aux actions de **Manche Numérique** (constructeur et propriétaire du réseau) et de **Manche Fibre** (exploitant du réseau), 236 000 foyers peuvent donc dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

➡ La construction du réseau progresse activement et atteindra 336 000 prises optiques commercialisables à horizon 2026.

Pourquoi passer à la fibre optique ?

Un réseau plus performant pour répondre aux nouveaux besoins.

Avec la mise en place du télétravail et des visioconférences, les confinements successifs de 2020 ont accentué l'utilisation des outils numériques et multiplié le nombre d'utilisateurs.

Une dynamique qui engendre une forte demande de la part de toute la population et génère de nouveaux services (télé médecine, télédéclarations...) qui ne cessent de croître. De manière mécanique, les besoins en débit sont donc de plus en plus forts.

➡ Il devient impératif de fournir une technologie adaptée et plus performante en terme de débit pour améliorer le quotidien des foyers, un défi que le déploiement de la fibre optique est en phase de relever.

La fibre optique prend le relais du réseau cuivre

Le réseau cuivre va progressivement disparaître au profit de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

➡ A l'instar du passage de la TV analogique à la TNT en 2005, ce changement de technologie se substituera au réseau historique en donnant accès à un nouveau réseau très haut débit en fibre optique plus performant.

Vous l'aurez compris, la question n'est plus « dois-je passer à la fibre ? » mais « quand dois-je passer à la fibre ? »

➡ Anticiper le démantèlement complet du réseau historique, sans attendre le dernier moment, tout en profitant pleinement de tous les avantages de la fibre au quotidien, devient un véritable enjeu.

➡ Concrètement, le passage à la fibre n'est pas obligatoire mais nécessaire. Les besoins et services augmentent sans cesse et seule la technologie fibre optique aura la capacité de les distribuer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

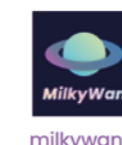
La fibre optique est un réel enjeu écologique.

D'un point de vue énergétique, elle consomme en moyenne 0.5 Watt par ligne, soit trois à quatre fois moins qu'une ligne ADSL (source : rapport « Réseaux du futur » par l'ARCEP).

L'évolution numérique est un vecteur de la transition écologique.

La Fibre est disponible ! Choisissez un opérateur :

souscrivez un abonnement et convenez d'un RDV avec votre opérateur qui procédera au raccordement fibre de votre domicile.



Flashez pour accéder aux opérateurs !



Des outils en cas de besoin

Flashez les QR-Codes ci-dessous :

Test Eligibilité

Vous souhaitez vérifier l'accès à la fibre optique de votre logement ?



Problème de référencement

Votre adresse est introuvable ou mal référencée ?



Domage réseau

Vous souhaitez signaler un dommage visible depuis la voie publique sur les infrastructures du réseau fibre optique ?



Malfaçons Raccordements

Vous souhaitez déclarer une malfaçon suite à l'intervention de votre fournisseur d'accès à Internet ?



Rendez-vous sur :

manche-fibre.fr



finances

L'année 2023

fait ressortir les principaux enseignements suivants

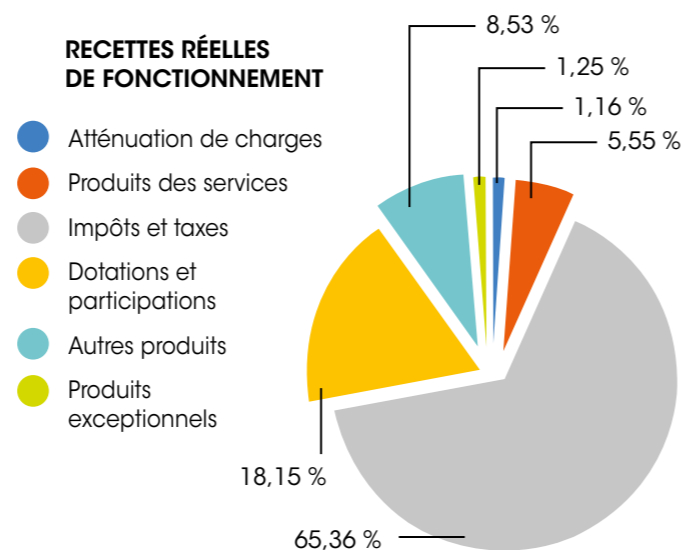
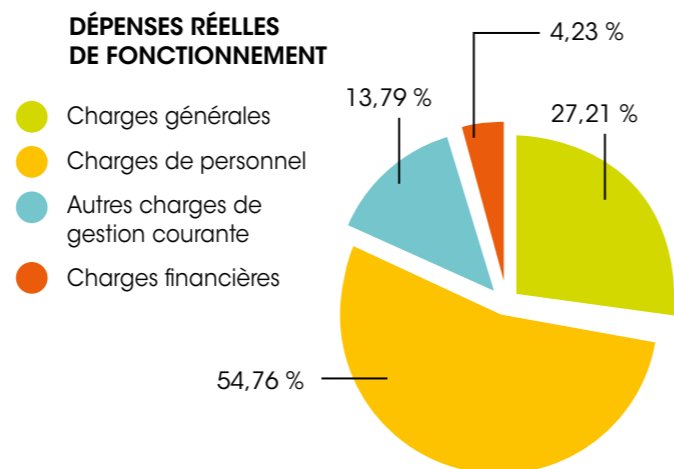
- Une bonne dynamique des recettes (+ 6.84 % par rapport à 2022) provenant :
 - De la progression des recettes fiscales due principalement à la révision des valeurs locatives de la taxe foncière par l'État ;
 - Une progression de plus de 10 % des produits de services (cantine, garderie, etc) ;
 - Une augmentation des dotations et participations de plus de 10 %.
- Une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement qui progressent de 2.75 % dans le contexte inflationniste que l'on connaît. Les charges de personnel ont aussi progressé (+ 2.72 %) suite à deux facteurs principaux :
 - La revalorisation du point d'indice décidé par l'État ;
 - L'ouverture de l'Espace France Services sur une année complète.

Ce nouveau service à nos citoyens est en effet assuré par deux personnes et rencontre un réel succès.

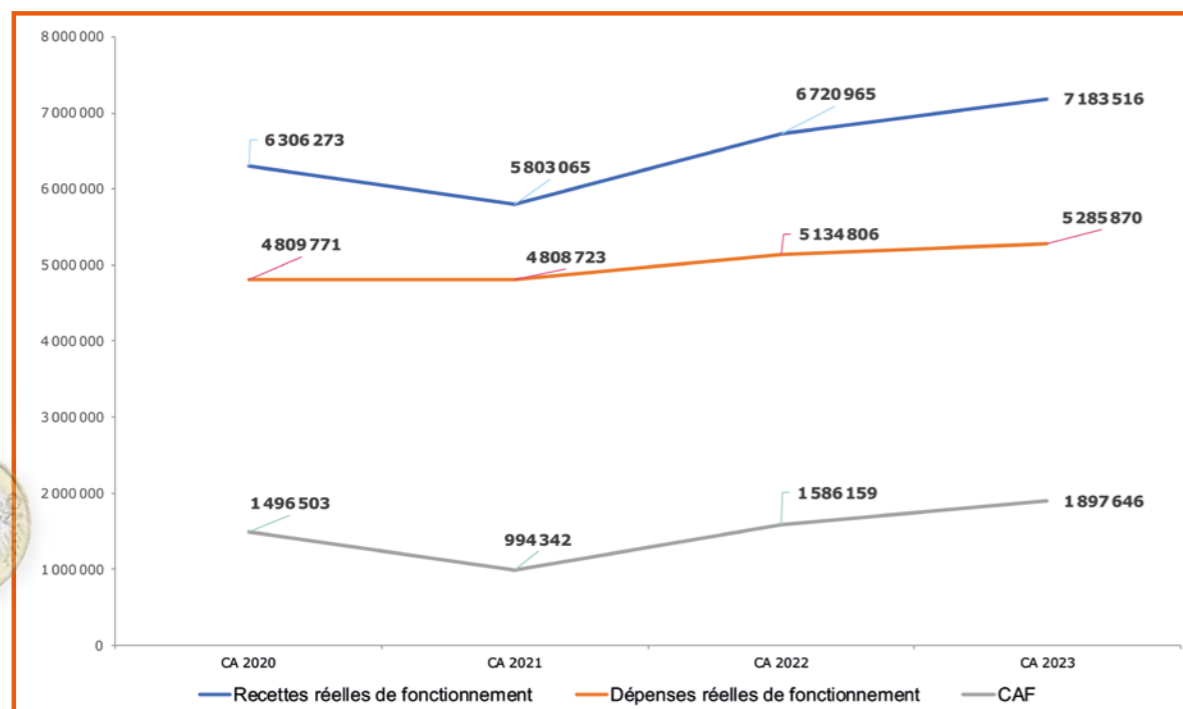
Les comptes administratifs 2023 font ressortir un excédent reportable de 2 250 395 €, avec un résultat positif de 583 834 € pour l'année 2023.

La différence entre nos recettes réelles de fonctionnement et nos dépenses réelles de fonctionnement constitue la Capacité d'Autofinancement Brute. Elle ressort à 1 897 646 €. Cette dernière retrouve un niveau d'avant crise sanitaire et est nécessaire pour faire face au remboursement des emprunts existants et à l'autofinancement des investissements.

Les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :



évolution de la CAF



Budget 2024

Le budget prévisionnel 2024, adopté par le conseil municipal du 25 mars 2024, a été élaboré avec prudence. Nous avons voté un maintien des taux communaux des impôts locaux : taxe foncière et taxe sur le foncier non bâti. Néanmoins nos recettes vont progresser. En effet l'Etat prévoit une augmentation de l'ordre de 3.9 % des valeurs locatives. Cette revalorisation fera augmenter les impôts.

Le budget d'investissement s'équilibre à 5.128.000 €. Les principaux investissements qui sont programmés sur 2024 sont les suivants :

- Aménagement de pistes cyclables ;
- Des travaux de voiries (enrobés sur des voies communales) ;
- Des travaux d'effacement de réseaux ;
- Des travaux de restauration de l'église ;
- Des études pour la rénovation de l'école et de la salle Fraboulet ;
- Du mobilier pour la médiathèque ;
- Du matériel pour la restauration scolaire ;
- Divers matériels pour les services techniques et remplacement de véhicules.

Depuis le début du mandat la commune n'a eu recours qu'à un seul emprunt de 600.000 € pour les travaux place Marland et Kairon bourg. Les autres investissements réalisés ont été financés par des subventions et par l'autofinancement.

La dette de la commune ressort au 31/12/2023 à 9.041 K€ dont 3.720 K€ pour le financement de l'EHPAD. Elle était de 11.761 K€ au 31/12/2019.

Le désendettement de la commune depuis le début du mandat va permettre de pouvoir réfléchir sereinement sur les projets à venir, notamment le devenir du Carmel.

Rémi LERQUIER
Adjoint aux finances

Pascal DOUBLET
Conseiller délégué
aux finances et au budget

OPPOSITION

Nous nous réjouissons très sincèrement que la ville de Saint-Pair-sur-Mer soit enfin propriétaire du Carmel et qu'elle puisse mener le beau projet de centre socio-culturel sur lequel reposait la préemption initiée par Guy Lecroisey et son équipe, comme l'a rappelé M^{me} Le Jossic lors du précédent conseil municipal. Ce sera un long travail de réflexion, d'études de financement et de travaux et nous souhaitons que les équipes concernées ne se laissent pas influencer par des gens plus soucieux de défendre leurs privilèges que l'intérêt commun. Espérons également que le million dépensé pour l'aménagement de la mairie ne fera pas défaut lors de la réalisation de ce projet important pour notre commune.

L'été est là et l'aménagement de la Place Marland que beaucoup de Saint-Pairais ont plébiscité est un atout supplémentaire pour notre plage. Peu de communes peuvent s'enorgueillir d'avoir une plage si près du centre-ville. Dommage que certains travaux que nous réclamons depuis le début du mandat n'aient pas encore été réalisés et que la sécurité des usagers ne soit assurée que par des interdictions matérialisées par de la peinture !!



PAROLES DES ÉLUS de la minorité municipale

Sylvie GÂTÉ
Dominique TAILLEBOIS
Annie ROUMY
Gilles TOURMENTE
Annick GRINGORE
Daniel LECHAPELAIN

Contact : Sylvie Gâté
06 03 52 06 53
sylviegate@yahoo.com

Nous vous prions d'excuser nos absences aux différentes commémorations et réunions publiques. En effet, les invitations à ces manifestations nous arrivent (ou pas !) fort tardivement. C'est ainsi qu'il a fallu que nous nous inquiétions nous-mêmes de savoir s'il y avait ou non une commémoration du 8 mai à Saint-Pair-sur-Mer. L'invitation nous ait ainsi parvenue la veille !! De même pour celle de Donville initiée par GTM !! Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Mais, comme écrit précédemment, l'été est là ; espérons donc que la météo nous permettra de profiter pleinement des animations initiées par la ville et organisées par le personnel de l'Office Culturel, des services techniques et de la police municipale tout au long de la saison. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Passez un bel été !

L'équipe de la minorité municipale.

LISTING DES ASSOCIATIONS 2024

Associations	Président	Lieu	Numéro de tel	Adresse Mail
Art et Culture				
Au fil des arts	Martine WILLE	64, rue Division Leclerc 50740 Carolles	06 82 06 17 02	afda.manche@gmail.com
Bloco Baque Trip Normandie	Marie VERTALIER		06 61 15 11 89	mvertalier@icloud.com
Brume	Félix BINET	432, rue du Buhot 50380 Saint-Pair	06 20 15 57 29	asso.brume@gmail.com
Cabines Créatives	Clélia JARNIER		06 25 00 56 89	clélia.jarnier@saintpairsurmer.fr
Caf'Art'Naum	Sandrine BESNARD	27, avenue de la Libération 50610 Jullouville	06 32 70 38 16	asso.cafartnaum@gmail.com
Cigale do Brazil	Zoë POIGNANT	255 Rue la Mairie 50380 Saint-Pair	06 42 97 24 98	asso.cigaledobrazil@gmail.com
Coeff Jazz	François GOURNEL	245, rue de l'Océan 50380 Saint-Pair	06 70 81 42 89	coeff.jazz@gmail.com
Comité de jumelage	Agnès DESREMEAUX	5, la Lengronnerie 50290 Coudeville	02 33 90 48 60	jumelagestpair.houffalize@gmail.com
Les Amis de l'Hebdo la Vie	Chantal VINSON	164, rue de la Chapelle Sainte-Anne 50380 Saint-Pair	06 81 96 31 37	manche@amisdelavie.org
Nouvelle Vague	Samantha PICOT		07 86 05 56 70	nouvellevague.ae@gmail.com
Ombres et lumière	Véronique SENLANNE	34, rue des Juifs 50400 Granville	06 52 65 90 62	verosenlanne@orange.fr
Photonomie	Sylvie MARTIN-PERNELLE		06 83 65 14 86	salamandre30@outlook.fr
Saint Pair Vivum	Laurent PETITGAS	360, rue des Marais 50380 Saint-Pair	06 43 75 09 24	saintpairvivum@yahoo.com
Saint-Pair contre vents et marées	Benoit LAVAT	304 rue Charles MATHURIN 50380 Saint Pair	06 60 55 67 29	saintpaircontreventsetmarees@orange.fr
SLSP - salon du livre	Jacques CHOQUE	255, rue de la Mairie 50380 Saint-Pair	06 14 12 44 45	jacchoque@hotmail.com
Office Culturel	Laurence AUGUSTE	255, rue de la Mairie 50380 Saint-Pair	02 33 70 60 41	officeculturel@saintpairsurmer.fr
Compagnie le Geste et la Note	Frédéric BLANCHARD	27, rue Saint-Michel 50380 Saint-Pair	06 27 03 35 63	cielegesteetlanote@gmail.com
Education Jeunesse				
La Récré	Samuel FOURNIER	41, rue Charles Mathurin 50380 Saint Pair	06 99 12 89 07	apelarecre50380@gmail.com
Ligue de l'enseignement Normandie	Thomas DI MAMBRO	106, rue Sainte-Anne 50380 Saint-Pair	07 60 68 60 93	portedesiles@laligneunormandie.org
Entraide et Solidarité				
Don du Sang	Catherine LANGLET	811, route de l'écutot Saint-Pair	02 33 50 64 54	associationdondusanggranville@gmail.com
EGEE	Jean-Yves YVENAT	270, Ampère ZA de la Lande 50380 Saint-Pair	06 18 01 06 30	jyvenat@egee.asso.fr
EMMAUS	Sébastien JUIN	ZA du croissant 50380 Saint-Pair	07 82 70 34 85	emmaus50400@gmail.com
FNATH	Roger MONTIGNY	385, route des Epinettes 50610 Jullouville	02 33 61 83 57	
Les Amis du Vallon	Martine LENEVEU	52 place de la gare 50380 Saint-Pair	02 33 79 14 00	assoamisduvallon@laposte.net
Manche Leucémie	Pascale DELORME	Cours Jonville 50400 Granville	06 59 81 01 34	leucemie50@free.fr
Rétina France	Odile LE ROUX	30, rue des aigrettes 50380 Saint-Pair	02 33 50 41 73	odile.le-roux0237@orange.fr
UNAFAM	Philippe NIVIERE	51, rue Jacques Cartier 50380 Saint-Pair	06 80 56 80 24	50@unafam.org
Secours Catholique	Didier LEVILLAND	181, rue Fernand Fleuret 50380 Saint-Pair	02 33 50 67 11	levillandg@gmail.com

Loisirs				
AVF	Anny France FORESTI	La Bouchonnerie - Val es Fleurs	02 33 50 64 54	avf.granvilleerreetmer@orange.fr
Bridge Club du Pays Granvillais	Gilles ROUSSEL	Rue Charles Mathurin 50380 Saint-Pair	02 33 51 35 29	bridgecpg@orange.fr
Club de Scrabble	Francline RAULIN	3, rue des Carrasses 50400 Granville	02 33 61 19 20	francine.raulin@laposte.net
Club des Anciens Henri Levillayer	Albert NOURY	43, rue du vieux Château 50380 Saint-Pair-sur-Mer	02 33 91 74 90	albert.noury@gmail.com
DANSE PARTÂGE	Karine & Hubert CERAM	269 rue de Jersey - ZA du croissant - 50380 SAINT-PAIR	02 33 90 15 10	dansepartage50@gmail.com
Espace Rando	Nicole MAISON	120, rue des Macareux 50380 Saint-Pair	02 33 50 64 54	espace.rando@orange.fr
Kairon Amitié	Monique COURAULT	55, rue de la Faisanderie Kairon	06 21 81 02 11	kaironamitie50@gmail.com
Saint-Pair Danse Studio	Karine CERAM	269, rue de Jersey 50380 Saint-Pair	02 33 90 15 10	contact@saintpair-danse-studio.fr
Saint-Pair Modern'Jazz	Aurore LAVASSEUR		06 81 54 49 68	saintpairmodernjazz@gmail.com
SLC - Salut Les Copains	Marc DUJARDIN	78, rue du Pré hallot 50380 Saint-Pair	06 18 52 49 22	slc.saintpair50380@outlook.fr
Sophro Harmonie	Christianne GREZET	29, avenue Charles Livois 50380 Saint-Pair	02 33 50 51 48	christianne.grezet@sfr.fr
Nature & Environnement				
Association syndicale de défense contre la Mer	Daniel LECHAPELAIN	5, rue de la Baume 50380 Saint-Pair	06 33 68 43 36	daniel.lechapelain@hotmail.fr
La Boitardière	Jean-Michel CASSIEN	La Boitardière 50380 Saint-Pair	02 33 91 99 40	yvette.cassien@laposte.net
Saint-Pair Jardine	Gaëlle JOUIS	371, rue Charles Mathurin 50380 Saint-Pair	06 10 02 80 08	saintpairjardine@gmail.com
Sport				
Centre équestre	Patrice COTTIN	Chemin du Petit Kairon 50380 Saint-Pair	02 33 51 21 80	equitation.st.pair@wanadoo.fr
La Pétanque St Pairaise	Laurent CHARLES		06 60 73 12 49	lapetanquesaintpairaise@laposte.net
Les Sittelles	Catherine LEGRAND	rue Saint-Michel 50380 Saint-Pair	06 83 32 55 27	les.sittelles.st.pair.sur.mer@gmail.com
Qi Gong Saint-Pair	Odile CHAUVEL	542, route de la Boitardière 50380 Saint-Pair	06 73 56 17 92	qigong.saintpair@gmail.com
Rafale Force 8	Christophe BRATEAU	24, rue de l'entre deux rochers 50350 Donville	06 27 48 56 55	rafaleforce8@houtlook.fr
Saint-Pair Bricqueville Tennis de Table	Jacques CANUET	4, Soulaterie 50320 Beauchamps	06 61 70 66 01	spbtt@yahoo.fr
Saint-Pair Karaté Do	Maxence MARMIEYSSE	38, rue Francis Drake 50380 Saint-Pair	06 67 23 08 20	clubspsd@gmail.com
Tennis Club de Saint-Pair	Christophe ROUELLE	75, avenue Léon Jozeau Marigné 50380 Saint Pair	02 33 50 02 75	tennis-saint-pair@fft.fr
USSP - Union Sportive Saint-Pairaise	Alain RIOULT	170, rue du Buhot 50380 Saint-Pair	06 26 58 67 34	531879@fnfoot.com
Vie Locale				
ASAC	Alexandra DIET-JOLY		06 10 38 10 23	asac50380@gmail.com
AEHSP	Michel GUIBOUT	145, rue de la Chapelle Sainte-Anne 50380 Saint-Pair	06 80 75 21 05	michel.guibout@sfr.fr
Amicale des Anciens Combattants de Saint-Pair	Guy BARBET	263, rue Mallais 50380 Saint-Pair	02 33 50 36 97	pierrette.barbet@hotmail.fr
Association des jardiniers familiaux de Saint-Pair-sur-Mer	Christian LENEVEU	52, place de la Gare 50380 Saint-Pair	02 33 49 44 52	martine.leneveu0916@orange.fr
Association 4 voies Granville / Avranches	Joël PAJAK	2807, Route Nationale 50380 Saint-Pair		asso4voies.granvilleavranches@gmail.com
Comice Agricole	Gilles CHAPDELAIN	449 route du Guigeois 50380 Saint-Pair	02 33 51 66 12	
CDPG- Club du Pays Granvillais	Marlène LEBASLE	394, rue du Buhot 50380 Saint-Pair	06 98 42 37 72	marlene.lebasle@gmail.com
Kairon Plage en Folie	Jeremy DANIEL		02 33 69 63 01	kaironplageenfolie@gmail.com
La Saint-Pairaise Association Paroissiale	Gérard DESMEULES	117, rue Charles Mathurin 50380 Saint-Pair	02 33 90 00 22	gerard.desmeules@gmail.com
Les Amis du Carmel	Patrick Courault		02 33 90 86 70	patrick.courault@wanadoo.fr
UAASP - Un Avenir Avec les Saint-Pairais	Alain CABOS	285, rue de la Mairie 50380 Saint-Pair	06 98 03 38 32	uaasp50@gmail.com
UIA - Université Inter-Age	Claude AZAM	41, rue Saint-Paul 92400 Granville	02 33 50 64 54	uia.granville@gmail.com

“ Quelle belle saison pour les karatékas Saint-Pairais ”

Un palmarès haut en couleurs et en médailles !!

Un petit récapitulatif pour mettre à l'honneur ces compétiteurs qui ont travaillé dur tout au long de la saison pour porter haut les couleurs de la Ville de Saint-Pair-sur-Mer, dont certains se sont qualifiés et ont participé pour la première fois aux Championnats de France !!

Championnat de la Manche Kata

Sohlann Renault	Poussin	1 ^{er}	🥇
Mateïs Ribault	Pupille M	1 ^{er}	🥇
Ninon Marmieysse	Pupille F	1 ^{re}	🥇
Pierre Framery-Pomme		3 ^e	🥉
Gilles Ceram	Minime	1 ^{er}	🥇
Alexis Tardieu	Junior	1 ^{er}	🥇
Stéphanie Pomme	Sénior F	3 ^e	🥉
Sébastien Ribault	Sénior M	3 ^e	🥉
Maxence Marmieysse	Sénior M	3 ^e	🥉



zoom sur le Club de Karaté



Merci aux professeurs et aux coaches, Sébastien Ribault et Maxence Marmieysse, pour leur investissement, leur disponibilité et leur volonté de partager leur passion. Merci aux parents et accompagnateurs qui ont suivi, et sans qui rien ne serait possible. Merci à la ville de Saint-Pair-sur-Mer pour l'accompagnement logistique, avec le prêt du minibus pour le déplacement à Lyon.

Depuis sa création, le club a déjà formé 7 ceintures noires, dont le dernier en date Loric Marmieysse, et d'autres à venir

Championnat de la Manche combat (Kumite)

Sohlann Renault	Poussin	1 ^{er}	🥇
Mateïs Ribault	Pupille M	1 ^{er}	🥇
Ninon Marmieysse	Pupille F	1 ^{re}	🥇
Pierre Framery-Pomme	Pupille M	2 ^e	🥈
Alexis Tardieu	Junior M	1 ^{er}	🥇
Loric Marmieysse	Junior M	2 ^e	🥈
Leliepault Steven		2 ^e	🥈
Sébastien Ribault	Sénior M	1 ^{er}	🥇
Desdoits Anthony	Sénior M	2 ^e	🥈

Championnat de Normandie Kata

Ninon Marmieysse	1 ^{re}	🥇	Championne de Normandie
Pierre Framery-Pomme	1 ^{er}	🥇	Champion de Normandie
Mateïs Ribault	4 ^e	🥉	
Gilles Ceram	3 ^e	🥉	
Alexis Tardieu	2 ^e	🥈	
Maxence Marmieysse	2 ^e	🥈	
Sébastien Ribault	5 ^e	🥉	

Championnat de Normandie combat (Kumité)

Ninon Marmieysse	1 ^{re}	🥇	Championne de Normandie
Pierre Framery-Pomme	3 ^e	🥉	
Mateïs Ribault	3 ^e	🥉	
Seven Lelepault	5 ^e	🥉	
Loric Marmieysse	3 ^e	🥉	

Coupe de la Manche Combat/Kata

Gilles Ceram	1 ^{er}	🥇
Hector Macé	1 ^{er}	🥇

Voilà une belle saison qui se termine, vivement la saison prochaine !

Maxence Marmieysse
Conseiller municipal délégué aux associations sportives





Correspondants de Quartiers

La municipalité de Saint-Pair souhaite voir évoluer le rôle des correspondants de quartier tel qu'il a été pensé au départ sous la mandature d'Albert Noury. Lors de la campagne électorale de 2020, l'équipe « Saint-Pair 2020, Ensemble avançons autrement » conduite par Annaïg Le Jossic affirmait son attachement à la démocratie locale et aux modalités permettant de mieux la mettre en oeuvre. Conformément à cet objectif, son équipe se fixe comme horizon d'enrichir la démocratie représentative par la concertation, elle affiche sa volonté d'associer ses habitants au processus de décisions qui concernent leur quartier au travers du projet de Conseils consultatifs de quartiers.

C'est quoi ?

Un Conseil Consultatif de Quartier (CCQ) est un outil de démocratie participative dont la finalité est d'encourager l'expression et la participation des habitants. C'est un lieu d'information mutuelle, de débats et d'expression entre le CCQ et le conseil municipal concernant les projets d'aménagement du quartier, la vie de quartier ou encore l'amélioration du cadre de vie. Ils sont le relais entre les élus, les services municipaux et la population dans un cadre défini, ils peuvent aussi être force de proposition. Il ne se substitue par contre en aucun cas au conseil municipal, issu du suffrage universel.

Ces conseils de quartiers seront créés par délibération du conseil municipal et seront constitués de 7 à 15 membres, en plus de Madame la Maire (membre de droit), des correspondants actuels (s'ils le souhaitent), d'un agent municipal, d'un élu et de son suppléant, et de toute personne habitant, travaillant, commerçant ou représentant d'une association dont l'activité principale est liée au quartier présente à la première réunion ou s'étant fait connaître à celle-ci. Être Saint-Pairais, c'est avoir la garantie d'être concerné par l'un des six conseils consultatifs de quartiers :

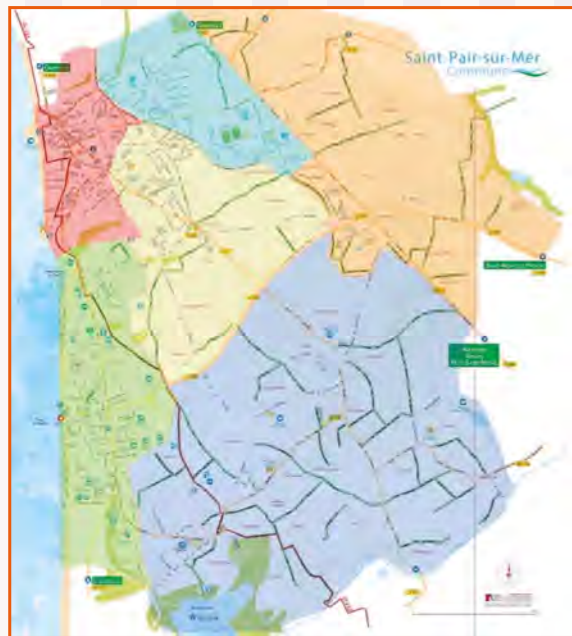
- quartier centre-bourg
- quartier Val de Saigue
- quartier Kairon-bourg et campagne
- quartier Route nationale Est et Croissant
- quartier Moulin Carmel Vallon
- quartier Kairon-plage littoral

Le conseil de quartier se réunira 2 fois par an ou plus si l'actualité le justifie.

Un comité d'animation sera nommé en son sein. Il lui sera donné également la possibilité de gérer un budget participatif avec la mairie. Une charte est d'ores et déjà écrite. Les premières réunions de constitution des comités ont eu lieu mi juin, la prochaine est prévue à l'automne.

N'hésitez donc pas à vous faire connaître auprès de vos correspondants de quartier ou en mairie pour participer aux réunions.

Julie KESHVADI
Conseillère déléguée à la vie associative et aux correspondants de quartiers



Répartition des correspondants

- Mme Leroy, M. Leboucher, M. Busson
Mme Tourmente, Mme Jouis, M. Hazelard (1112)
- M. Roiesnel, M. Feron, M. Biousse (355)
- Mme Chatel, M. Philibert, M. Delarue (540)
- M. Caruhel (213)
- M. Arenne, M. Villain, M. Ganne, M. Esneu, M. Guillaudeau (920)
- M. Laroute, M. Françoise, Mme Picot, M. Jean, Mme Legrand (600)

MARCHÉS

Saisons des marchés



**Saint-Pair, Place
Charles De Gaulle**
Jeudi matin

**Marché à la ferme
de Crécey**
Lundi soir

**Kairon,
rue du Golf**
Dimanche
matin

EN BREF



20 ans
PSP

Le 22 juin ont eu lieu les 100 ans du tennis club de Saint Pair. L'équipe des dirigeants nous ont offert une soirée exceptionnelle, joyeuse et dynamique. Un club qui a une équipe en Nationale, une école très attractive, devenu centre départemental de Padel pour les 20 ans à venir. Le tennis club de Saint Pair est le 2ème de la Manche avec 330 adhérents. **Bravo à tous !**

Rando cycliste La Voie de la Liberté

Lisa Cock (34e française), lauréate du premier challenge MD Courtage. Challenge qui a rassemblé 168 joueuses et joueurs (24 numérotés français).



Mickaël Lasis

La 36^e édition de la Randonnée cycliste de la Voie de la Liberté a été forte en émotions, marquée par le 80^e anniversaire du débarquement en Normandie. Mickaël Lasis (Police Municipale de Saint-Pair-sur-Mer) et Walter Viadé (Police Municipale de Sartilly), mutualisée avec Saint-Pair-sur-Mer, ont participé avec plus de 300 coureurs à ce bon moment de partage sur 372 km, en 3 étapes.

SALON DU LIVRE EXPO PHOTO



13 SAINT-PAIR-SUR-MER, — La Promenade. — LL.

Edition Thomine



Salle polyvalente
Michel Fraboulet
Entrée libre et gratuite
Renseignements : 0614124445

10H À 18H

04
AOÛT
2024

Mairie - 255, rue de la Mairie
02 33 50 06 50
contact@saintpairsurmer.fr
www.saintpairsurmer.fr

Office Culturel

255, rue de la Mairie - 02 33 70 60 41
officeculturel@saintpairsurmer.fr

Bureau d'information touristique (avril à octobre)

9 rue Saint-Michel - 02 33 91 30 03

Médiathèque

place de la Gare - 02 33 90 41 22
mediatheque@saintpairsurmer.fr

Police Municipale

274, rue de la Mairie
02 33 50 09 60 - 06 75 21 44 90

Agence Postale Communale

Lundi 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 00
Mardi 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 00
Mercredi 9 h 00 - 12 h 00
Jeudi : en continu de 9 h à 16 h 00
Vendredi 9 h 00 - 12 h 00

Espace France Services - Mairie

Lundi, mardi et mercredi
9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : en continu de 9 h à 16 h
Vendredi
9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Postes de secours (en juillet/août)

Kairon 02 33 50 31 61
Saint-Pair-sur-Mer 02 33 50 33 82

Maison paroissiale

rue Ch. Mathurin - 02 33 50 06 63

Santé et services

Hôpital de Granville - 02 33 91 50 00
Pompiers : 18
Appel d'urgence Européen : 112
Samu : 15 - Police : 17
Pharmacie Antoine & Boyer
02 33 50 06 43
Pharmacie de garde : 3237

Médecins

Dr LAURENT et Dr LAMY
57 pl. de la Gare - 02 33 50 72 07
Dr CHAIGNEAU
14 r. Ste-Anne - 02 33 50 61 61
Dr KESHVADI - 02 33 50 13 62
Dr MOLÉ-MÉQUIN - 02 33 90 60 20
437 rue du Vieux Château

Dentistes

Dr JUIN, Dr ROPARTZ,
Dr DALICHAMPT
5, rue des Alizées 02 33 50 20 20
Dr PIEL et Dr LEFEBVRE-PIEL
161, rue Ste-Anne 02 33 91 74 44

Location de matériel médical

CAP VITAL SANTÉ
125 rue Ampère 02 33 91 87 72
herelmedical@gmail.com

Diététiciennes

Mme Delphine BOGAERT
437 r. Vieux Château - 06 87 10 74 02
Delphine VALLANTIN
76 rue Saint-Michel - 07 49 86 56 83
Mme Pauline DEVIN
31 rue Ampère - 07 88 60 06 15

Psychanalyste Psychothérapeute

Mme Elisabeth BEAUFILS
1048 rue du Guigeois - 06 83 23 27 53

Centre Aqua Santé

31 rue Ampère
ZA La Petite Lande - 02 33 69 31 46
www.centreaquasante.fr

Pôle Pluriel Santé

58 rue de Sercaq - 02 50 26 41 17
Ergothérapeutes
MMmes Adèle CAUCHARD
Janna SEIDL, Aurélie CLÉREMBEAUX
Psychomotriciennes
MMmes Elise PELCHAT
Carine ROSSIGNOL GERVAISE
Psychologues : Mme Delphine BLIN
M. Sébastien ROYER
Praticienne de SHIATSU
Mme Sophie BLONDEL - Sophrologue
06 42 02 04 65 - Mme Myriam IDANI

Thérapeute

Mme Sandrine GAUTIER
276 rue des Vallées - 06 64 24 41 49

Opticiens

M. et Mme DARTHENAY
22, rue Léon Jozeau-Marigné
06 77 94 50 23

Cabinet dentaire

GOUBERT - AL. PONTAIS
A. BATARD - A. BOUKALA
289 rue de Jersey - 02 33 79 53 00



AVRANCHES
GRANVILLE
SAINT-HILAIRE

**PAS D'ACCÈS AUX
URGENCES DE L'HÔPITAL
SANS APPEL AU 15**

Urgences
ADULTES - PÉDIATRIQUES
GYNÉCOLOGIQUES

Kinésithérapeute

M. Clément JANNEQUIN
437 rue Vieux Château 06 89 31 73 36

Reflexologue

Frédérique MAGGIORANI
289, rue de Jersey - 06 01 80 06 79

Infirmiers(ères)

MMes PICHARD et LETELLIER
Centre Aqua Santé
06 59 88 05 01
MMes KESHVADI, LEVÊQUE
437 rue du Vieux Château
06 08 21 72 05
MMmes DHEILLY et LECLERC
14, rue Ste-Anne - 06 37 79 45 28
MM. Antoine CHANTELOUP
et Jonathan BERARD
58 rue de Serq - 02 50 26 41 17

Pédicures podologues

Mme S. PONCELET-DUVAL
Villa St-Henri
133, rue Ste-Anne - 02 33 90 78 95
Mme E. HALLAIS
14 rue Ste-Anne - 06 74 07 18 32

Ostéopathes

Mme Sophie VALLANTIN
85 rte de Granville - 07 68 12 66 06
svallantin.osteo@gmail.com
M. Clément JANNEQUIN
437, rue du Vieux Château
06 89 31 73 36

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage par des particuliers sont susceptibles de procurer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...).

Ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables
8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

Ramassage des ordures ménagères

Saint-Pair-sur-Mer et Kairon : mercredi
Horaires d'accueil de la Déchetterie de Mallouet : route de Mallouet
50400 Granville - 02 33 91 92 60.
Ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé les jours fériés et le jeudi
d'octobre à avril
Les encombrants et les déchets verts
doivent être déposés à la déchetterie.
Carte nominative délivrée sur place,
sur présentation de la carte d'identité
et d'un justificatif de domicile.